



Ministère de l'Economie et des Finances

---

## Communiqué de presse

---

**Libreville, le 28 mai 2020** – Le ministère de l'Economie et des Finances annonce l'effectivité du paiement de la prime spéciale d'incitation à la performance (PSIP) au personnel des régies financières au titre du premier trimestre 2020.

À travers cette décision, le ministre honore son engagement vis-à-vis des syndicats qui représentent des partenaires sociaux privilégiés avec lesquels il compte apporter, en toute sérénité, une meilleure réponse aux défis que nous impose le contexte économique actuel.

Rappelons que dans un esprit d'apaisement, Monsieur Jean-Marie Ogandaga a reçu le 25 mai dernier la Fédération des collecteurs des régies financières qui inclue le Syndicat national des agents du trésor (SYNAT), le Syndicat des professionnels des impôts (SPI), le Syndicat national des agents des hydrocarbures (SYNAHYDRO), le Syndicat national des agents de douanes (SNAD) et le Syndicat des agents de l'administration des douanes (SAAD).

Par ailleurs, le paiement de la prime à la performance budgétaire (PPB) sera effectué à compter du 5 juin 2020. Notons que le versement de ces primes se poursuit dans un contexte économique marqué par une baisse des recettes de l'Etat liée aux effets de la pandémie de la Covid-19.

**FIN**

---

Communication Gouvernementale

 : @CommunicationGOUVGA

 : Comgouv\_GA

 : Comgouv\_GA

 : communication.gouvernementale@gouv.ga